

Conseil général de Mex du 10 décembre 2018

Mot de la Présidente	<p>Madame la Présidente ouvre la séance, il est 18h00.</p> <p>Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente précise quelques points du règlement du Conseil général. De plus, elle demande de bien vouloir compléter la liste des présences, qui est en circulation dans la salle, en vue d'une éventuelle convocation à une commission ad hoc.</p> <p>Elle avise d'une modification de l'ordre du jour par le rajout du point « approbation du budget 2019 de l'EIEVMV ». Celle-ci étant approuvée, elle passe à la suite de l'ordre du jour.</p>
Appel	50 membres sont présents. Le quorum est atteint.
Nouveaux membres	-
Procès-verbal du 9 juillet 2018	Le PV est accepté à la majorité, avec trois abstentions.
Communications de la Municipalité	<p>Le Syndic prend la parole et donne quelques informations sur la construction des logements. Les travaux avancent très vite. Celui de l'hoirie est en phase d'installer la charpente ; quant aux bâtiments communaux, ils arrivent aux derniers étages. La mise en valeur se fera dans le courant de l'été. Les plans et les loyers seront mis à disposition des futurs intéressés dès la date définitive de la mise en fonction des appartements, à savoir début 2020.</p> <p>Il adresse ses remerciements à Anne et Bernard Formica et à son équipe, qui ont mis sur pied les concerts des Quatre saisons ; malheureusement cette manifestation arrive à son terme par manque d'intérêt et de public. Ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.</p> <p>Il remercie également les bénévoles et les associations de la commune qui aident dans l'organisation des manifestations communales. Il relève la difficulté à trouver des gens disponibles pour donner des coups de mains. Il relève également le manque de participation de la population aux festivités : pour exemple, la réception des nouveaux habitants a dû être annulée par manque de participants. Il invite les conseillers à parler à leurs voisins de ces journées festives qui sont un moment convivial et de partage.</p> <p>Pierre-André Berthoud prend la parole pour donner des informations sur la transformation de l'auberge. Il s'étonne des difficultés d'avancer rapidement, entre-autre dans la modification des nouveaux plans. Ceux-ci seront prêts pour être mis à l'enquête complémentaire en début d'année 2019.</p> <p>Patricia Baudenbacher informe qu'une offre pour la pose de plaquettes au jardin du souvenir a été demandée. Le projet est magnifique mais trop coûteux. La municipalité est toujours en quête d'une idée. Des plantes débordent de certaines tombes, un entretien sera demandé et effectué dans le courant du printemps prochain.</p> <p>Raymond Marelli demande de mettre en évidence, sur les pare-brise, les autorisations d'utilisation de la déchèterie. Vu un certain nombre de déchets déposés en dehors des heures d'ouverture, il pose une question de principe quant à la mise en place d'une caméra de surveillance sur le site ECO-Point. Coût de l'installation, env. CHF 2'000.-.</p>

La Présidente passe au vote d'intention concernant cette installation, le conseil est favorable par

26 oui 14 non 10 abstentions

Michel Buttin demande des renseignements concernant les transformations du Château d'en bas, ainsi que sur le Centre sportif. Le syndic répond que des petits travaux sont en cours dans le Château. Le gros ouvrage devrait débuter au printemps. Les propriétaires sont toujours en recherche de nouveaux partenaires.

Quant au Centre sportif, rien à l'horizon. La position de la municipalité est ferme : elle souhaite un projet d'ensemble conforme à la zone sports et loisirs et non pas uniquement la mise en place d'un restaurant.

Préavis 6/2018 –
Règlement et tarif des
émoluments du Contrôle
des habitants

Le rapport de la commission ad hoc est lu par Christine Voltz.
Aucune explication supplémentaire n'étant demandée, la Présidente passe au vote. Le préavis 6/2018 est accepté à la large majorité

49 oui 0 non 1 abstention

Préavis 2017/7
Modification du plafond
d'endettement

Le rapport de la COGEFIN est lu par Jean-Gaël Pahud.
Aucune information supplémentaire n'est demandée, la Présidente passe au vote. Le préavis est accepté à la large majorité

49 oui 0 non 1 abstention

Préavis 8/018 Budget 2019

Le rapport de la COGEFIN est lu par Lucette Walther.
Le Syndic relève l'excellent travail de la boursière au sujet de l'élaboration du budget. Il apporte quelques compléments d'information concernant certains points : l'excédent de charge de CHF 350'000.-, principalement dû à la RIEIII, ce qui correspond à environ 60% de moins d'impôts perçus sur une personne morale. Les charges extra communales (la péréquation sociale, le parascolaire, les écoles) dont les communes sont astreintes. Au vu des encaissements jusqu'à ce jour, l'année 2018 démontre une excellente année en matière de recettes fiscales. Cet excédent permettra de compenser le budget 2019 déficitaire, sans pour autant modifier le point d'impôt.

Aucune question complémentaire n'étant demandée, la Présidente passe au vote, le préavis est accepté à la large majorité

48 oui 0 non 2 abstentions

Le Syndic remercie le Conseil d'avoir adopté le budget et pour sa confiance

Election d'une déléguée et
d'une suppléante aux
associations de l'ASICoPe
et l'ASIVenoge

Christine Voltz est proposée en qualité de déléguée et Reshma Beuchat en qualité de suppléante, toutes deux élues sous les applaudissements.

Propositions individuelles
et divers

Jean-Gaël Pahud a constaté une prolifération de chenilles processionnaires aux Esserts. Il demande qu'une information (tout-ménage) soit faite auprès des propriétaires.

Patricia Baudenbacher répond que des informations à ce propos sont données régulièrement dans les InforMex et qu'une affiche est posée à la déchèterie. Elle souligne que la pyrale du buis est à traiter également. Le Syndic propose de prévenir ses voisins en cas de constat.

Alfred Wyss prend la parole à propos de l'auberge communale. Se basant sur une étude, il est dubitatif quant à la rentabilité des établissements hôteliers de petite catégorie, c'est-à-dire moins de 25 chambres. Il revient également sur l'opportunité de construire un parking souterrain. Il insiste sur le fait que les places prévues pour l'auberge sont insuffisantes.

Jean-Pierre Rebeaud prend la parole. Il constate que le marché immobilier s'engage vers une forte détente, confirmée par les innombrables chantiers en cours de construction aux alentours. Le village va être également concerné par cette surabondance. Est-il judicieux de prévoir la location des bâtiments ou faudrait-il mieux vendre tout ou partie des appartements ? Il demande donc à la municipalité d'orienter le conseil sur sa stratégie à ce propos ?

Le syndic répond que le projet est basé sur des locations. Celui-ci a été entériné et validé. On ne peut pas mener à bien un projet en changeant tous les six mois d'orientation. Il a toujours été précisé qu'en cas de soucis, la municipalité pourra reconsidérer sa position et qu'elle pourra toujours vendre les appartements si cela s'avérait nécessaire.

Franck Mülhauser prend la parole et précise que les investisseurs privés veulent des rendements importants et rapides. Le projet de Mex est différent non seulement de par sa situation géographique, les gens peuvent s'y intéresser, mais également par des rendements moins élevés basés sur du long terme.

Bernard Formica souhaite préciser que l'arrêt du Cabaret n'est pas dû à de l'essoufflement de la part de l'équipe mais par manque d'intérêt de la part de la population à découvrir des artistes peu connus. Il remercie toute l'équipe de bénévoles qui a contribué à l'organisation de cette manifestation.

Le Syndic convie l'assemblée à la raclette qui est organisée à la salle Arlequin.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la séance en souhaitant de belles fêtes de fin d'année. Il est 19h40.

La Présidente

Dominique Dubois


CONSEIL GÉNÉRAL
DE MEX
LIBERTÉ
ET
PATRIE

La Secrétaire

Brigitte Beuchat

